



# LES NOUVELLES NORMATIVITÉS FISCALES EXTRA-ÉTATIQUES

Sous la direction scientifique de Sophie LAMBERT-WIBER



**Jeudi 08 décembre 2022,**  
de 8h00 à 19h00 - amphi. VOLNEY

à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
Université d'Angers – Campus Saint-Serge

[centrejeanbodin.univ-angers.fr](http://centrejeanbodin.univ-angers.fr)

*La fiscalité internationale est le champ d'un affrontement entre d'une part l'impôt qui est lié à la souveraineté des Etats et reste donc marqué par la territorialité de ses règles, et d'autre part la mondialisation des échanges et le développement d'une économie numérique, deux phénomènes qui n'ont cure des frontières étatiques. La confrontation de ces deux réalités crée des tensions qui s'expriment par la concurrence fiscale entre les Etats, et par des stratégies d'évitement de l'impôt de la part des opérateurs économiques (notamment des entreprises mondiales).*

*Ce double mouvement engendrant des pertes de ressources fiscales importantes pour les Etats des solutions ont été recherchées et progressivement mises en place. Depuis longtemps, les Etats concluent des conventions fiscales bilatérales. Ces dernières prennent désormais la plupart du temps le modèle proposé par l'OCDE, qui est un acteur majeur dans la construction d'un droit fiscal international, recourant dans sa démarche à de multiples outils, tels que les recommandations, les accords, comme ceux plus originaux que constituent les instruments multilatéraux. Ainsi, l'OCDE contribue aujourd'hui à faire émerger un ordre fiscal commun, selon l'expression de Pascal Saint Amans.*

*Le défi lancé aux États par la globalisation et la numérisation de l'économie, la fuite des ressources fiscales, et l'inadaptation des droits internes appellent de nouvelles réponses, qui empruntent des caractères originaux se démarquant de la norme juridique traditionnellement entendue.*

8h00 Accueil

8h30 Mots d'accueil

**Christophe DANIEL**, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

**François HOURMANT**, Directeur du Centre Jean Bodin

8h45 Propos introductifs

**Sophie LAMBERT-WIBER**, Maître de conférences en droit privé, HDR

## **AXE 1 : EXPRESSIONS DE CES NOUVELLES NORMATIVITÉS EXTRA-ÉTATIQUES**

Présidence : **Isabelle GODARD**, Administratrice générale des Finances publiques

### **A - Le rôle de l'OCDE dans la construction d'un nouvel ordre fiscal commun**

9h00 1 - De la convention fiscale modèle OCDE à l'instrument multilatéral

**Xavier OBERSON**, Professeur de droit fiscal à l'Université de Genève

9h20 2 - L'émergence d'un ordre fiscal commun et le droit européen

**Edoardo TRAVERSA**, Professeur de droit fiscal à l'Université catholique de Louvain

### **B - L'Union européenne ou les nouveaux pouvoirs de la soft law en matière fiscale**

9h40 1 - Le Code européen du contribuable

**Sophie LAMBERT-WIBER**, Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Angers

2 - Des standards européens en matière de fiscalité directe

**Lukasz STANKIEWICZ**, Professeur de droit public à l'Université de Lyon 3

### **C - L'harmonisation des normes comptables internationales**

10h00 L'harmonisation des normes comptables internationales : historique et enjeux

**Didier LECOMTE**, Avocat et maître de conférences associé à l'Université de CY Paris-Cergy

10h20 Questions

10h40 Pause

## AXE 2 – TERRITORIALITÉ ET EXTRA TERRITORIALITÉ DU DROIT FISCAL DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Présidence : **Marie-Julie LOYER-LEMERCIER**, *Maître de conférences en droit privé, Université du Mans*

- 11h00 1 - L'attachement territorial du droit fiscal confronté à la globalisation de l'économie  
*Ariane PERIN-DUREAU, Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg*
- 11h20 2 - L'établissement stable ou les contours malléables d'une notion en fin de règne ?  
*Laurence VAPAILLE, Maître de conférences à l'Université de CY Paris-Cergy*
- 3 - L'extraterritorialité des droits internes/ La vocation extraterritoriale du droit interne
- 11h40 L'exemple brésilien  
*Maurin FALCAO, Professeur de droit fiscal à École de Politiques Publiques et de Gouvernement de la Fondation Getúlio Vargas - Brasilia*
- 12h00 L'exemple belge  
*Bart PEETERS, Professeur de droit fiscal à l'Université de Gand*
- 12h20 Questions
- 12h30 Pause

## AXE 3 – LA REGULATION PAR LA COOPERATION

Présidence : **Antony TAILLEFAIT**, *Professeur de droit public à l'Université d'Angers*

- 14h30 1 - La coopération de l'OCDE avec les États non-membres de l'organisation – Forum mondial  
*Zayda MANATTA, cheffe du secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales*
- 14h50 2 - La coopération fiscale internationale. un instrument aux enjeux multiples  
*Vanessa BARBE, Professeure de droit public à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)*
- 15h10 3 - La coopération entre administrations fiscales des États membres de l'Union européenne  
*Jean-Paul JOUSSEAUME, Expert en fiscalité internationale, DIRCOFI- SUD EST - OUTRE MER*
- 15h30 Questions



## **Centre Jean Bodin**

Recherche Juridique et Politique  
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
Université d'Angers  
13 allée François Mitterrand  
BP 13 633 - 49 036 ANGERS  
**[centrejeanbodin.univ-angers.fr](http://centrejeanbodin.univ-angers.fr)**

## **Contact**

Lucie BOSQUET  
Référente du Centre Jean Bodin  
Tél. : 02 41 96 21 17  
[secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr](mailto:secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr)

